

Berne, le 15 janvier 2018

Communiqué de presse

Le Prix du fédéralisme 2018 revient à l'ancien conseiller d'État schwytois Franz Marty

La Fondation ch pour la collaboration confédérale décerne le Prix du fédéralisme 2018 à Franz Marty. Elle tient à honorer l'ancien conseiller d'État schwytois pour son engagement inlassable en faveur de la péréquation financière en Suisse. Au tournant des années 2000, il a compté parmi les figures de proue de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches (RPT) entre la Confédération et les cantons. Près de quinze années plus tard, il remet l'ouvrage sur le métier en dirigeant un groupe de travail destiné à optimiser le système. La RPT contribue de manière déterminante à renforcer l'autonomie des cantons et à faire en sorte que le fédéralisme reste l'un des piliers porteurs de l'État fédéral suisse.

En 2015, lorsque Franz Marty accepte le mandat confié par la Conférence des gouvernements cantonaux CdC de présider le groupe de travail politique « Optimisation de la péréquation financière », il était déjà un fin connaisseur du dossier. Il avait été l'un des maîtres d'œuvre de la RPT, acceptée par le peuple en 2008. Il a toujours été convaincu qu'il était vital d'établir un meilleur système péréquatif entre les cantons à fort potentiel financier et les cantons financièrement plus faibles. Ce principe a valeur d'investissement. Le fédéralisme et la concurrence fiscale en sortent gagnants. D'ailleurs, ces deux éléments comptent aujourd'hui parmi les atouts économiques majeurs de la Suisse.

En mars 2017, le groupe de travail Marty a réussi à rallier une majorité de cantons au projet d'optimisation de la péréquation financière. Le nouveau critère de pilotage prévoit une dotation minimale de 86,5 % de la moyenne suisse en faveur du canton au potentiel de ressources le plus faible. Les cantons à faible potentiel de ressources peuvent compter sur une dotation minimale garantie, tandis que les versements des cantons à fort potentiel de ressources et ceux de la Confédération sont uniquement conditionnés au besoin compensatoire.

Franz Marty rejoint les rangs du PDC en 1972 pour entrer immédiatement au Grand Conseil schwytois. Élu en 1984 au Conseil d'État, il entame une impressionnante carrière de grand argentier. Tirant parti de l'esprit d'économie, du sens des responsabilités et de la situation géographique privilégiée de son canton, Franz Marty allait le hisser parmi les forces financières du pays.

Franz Marty n'a pas ménagé ses efforts pour la cause des cantons et sur la scène fédérale. Il n'a jamais été de ceux dont le regard restait fixé sur les intérêts de leur canton. Il n'a jamais perdu de vue la Suisse dans son ensemble ni sa structure fédérale englobant tous les cantons et toutes les régions.

Contact/ informations

- Pascal Broulis, conseiller d'État, président de la Fondation ch et président du jury, 079 435 01 78
- Sandra Maissen, directrice de la Fondation ch, 031 320 30 00

Lien d'accès aux textes

<http://www.chstiftung.ch/fr/federalisme/prix-du-federalisme/>

- Allocution de Pascal Broulis, conseiller d'État
- Discours d'éloge prononcé par Ernst Stocker, conseiller d'État
- Photos de la cérémonie de remise du prix

Le Prix du fédéralisme décerné par la Fondation ch

Tous les ans, la Fondation ch attribue le Prix du fédéralisme à une personne ou à une institution qui, par son action ou son œuvre, a défendu le fédéralisme suisse et encouragé son développement de façon novatrice, ou contribué à son renforcement. Cet engagement peut être politique, culturel ou civil. Le premier prix a été décerné en 2014 à l'ancien conseiller fédéral Arnold Koller, le second à l'humoriste Emil Steinberger en 2015. En 2016 c'est le projet PRIMA du canton de Neuchâtel qui a été mis à l'honneur pour son programme d'immersion précoce. Le lauréat 2017 a été l'Assemblée interjurassienne (AIJ).